

Objectifs

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables de conduire, de charger et de décharger en sécurité suivant la réglementation en vigueur.

Le testeur évaluera les connaissances et le savoir faire à l'issue de la formation dans le but de délivrer un **CACES® R389 cat.1** (transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol, levée inférieure à 1 mètre), en fonction de la réussite à l'examen, nécessaire au chef d'entreprise pour fournir une autorisation de conduite (Art R4323 du code du travail).



Public concerné

Tous les personnels d'entreprises devant conduire et utiliser un chariot élévateur à conducteur porté pour réaliser leurs travaux.

Pré requis

- Être âgé au minimum de 18 ans.
- Avoir l'aptitude médicale correspondante.
- Comprendre la langue française.
- Posséder les EPI.

Animation

Par des formateurs expérimentés dont la compétence a été reconnue.

Pédagogie

Sur le principe de la formation action, en alliant exposés théoriques en salle et application pratique sur site, les stagiaires s'approprient les principes de prévention et les règles de sécurité liées à la pratique du chariot élévateur à conducteur porté.

Programme

1. Les risques liés à la conduite des chariots élévateurs à conducteur porté.
2. La connaissance du matériel (terminologie, adéquation matériels).
3. Le tableau des charges.
4. Les vérifications de prise de poste.
5. Les risques de renversement et de basculement.
6. Les règles de circulation en sécurité.
7. Les règles de chargement et de déchargement de charges. (pile, véhicule...)
8. Application pratique sur site

Organisation

Matériel : Chariot de l'entreprise avec le rapport de vérification périodique à jour.

Lieu : En entreprise ou autres sites.

Durée : - 14 heures (2 jours) pour les expérimentés
- 21 heures (3 jours) pour les débutants.

Horaires : Adaptés à l'entreprise